



ADT
ALSACE
DESTINATION
TOURISME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une volonté ferme d'avancer unis pour l'Alsace



Max DELMOND
Président



Vincent DEBES
Président délégué



Pour faire la promotion d'une destination touristique emblématique, l'Alsace consolide sa notoriété en France et à l'international au bénéfice des entreprises qui animent l'économie des territoires et développent la qualification de son offre au profit de ses visiteurs. Ainsi, les Présidents des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont décidé de rendre possible la fusion de leurs Agences de Développement Touristique (ADT 67 et ADT 68).

Cette volonté, affichée dès le mois d'avril 2015, venait à la rencontre d'une demande des socio-professionnels du secteur régulièrement formulée depuis plus de 20 ans. Elle vise à produire une simplification du paysage institutionnel touristique alsacien, à générer efficacité et économies des deniers publics et enfin à tracer le chemin de l'exemplarité pour de nombreux acteurs.

Une première bougie à souffler

Le principe de cette fusion ayant été validé à l'occasion du Congrès des Conseils Départementaux du Rhin du 25 septembre 2015 à Colmar, Alsace Destination Tourisme a été portée sur les fonts baptismaux le 4 décembre 2015 et ses statuts déposés au Tribunal d'Instance le 23 décembre suivant.

Cette nouvelle structure, dont le siège social a été fixé dans la capitale des vins d'Alsace, peut légitimement se préparer à souffler sa première bougie au pied du sapin de Noël.

En cohérence parfaite avec les dispositifs législatifs qui ont redessiné depuis 2014 le cadre de l'intervention publique dans le domaine de l'économie (Loi MAPTAM, Loi NOTRe, code du Tourisme), Alsace Destination Tourisme puise ses savoir-faire dans les expériences acquises par les Agences de Développement Touristique qui « affichaient plus de 65 ans au compteur ».

Cette association, financée majoritairement par les Conseils Départementaux, développe ses missions dans des domaines aussi variés que l'ingénierie de projet au service des investisseurs et des territoires, la promotion et la communication autour d'une offre respectueuse de l'ADN de l'Alsace, la qualification des prestations touristiques.

Pendant les travaux, la vente continue

Alors que se préparaient les nouveaux statuts, que s'ajustaient les aspects sociaux et que se construisait patiemment un nouvel organigramme opérationnel, jamais l'activité n'a fléchi !

Avant et depuis la fusion effective au 1er juillet 2016, Alsace Destination Tourisme n'aura pas ménagé ses efforts qui aux dires des professionnels ont été profitables à tous les territoires. Avant, avec le slowUp Alsace, les démarches de développement des filières du tourisme à vélo, du tourisme de mémoire et des châteaux et des cités fortifiées, etc. Après, avec la mise en scène des Arts et Traditions Populaires (ATP), vers les médias pour maintenir l'attention des clients autour des festivités de fin d'année et faire face aux aléas des légitimes mesures de sécurité.

Pour 2017, le terrain est balisé puisque le programme de promotion touristique a été construit en relation avec les professionnels et en partenariat étroit avec l'Agence d'Attractivité de l'Alsace (AAA). Une juste répartition des missions et responsabilités entre ADT et AAA a notamment été présentée et validée lors du dernier Conseil d'Administration de l'ADT. En matière de promotion par exemple, cette dernière privilégiera la prospection des marchés en proximité, à 3 heures de l'Alsace. Cette orientation correspond à la fois aux moyens financiers disponibles et aux attentes des entreprises touristiques des territoires.

Faire au mieux avec moins

L'optimisation et la mutualisation des moyens financiers et des ressources humaines d'Alsace Destination Tourisme permettent également aux Conseils Départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de diminuer de plus de 5 % leur contribution financière annuelle sur les exercices 2016 et 2017, tout en imprimant résolument leur volonté de toujours faire briller l'Alsace dans le concert des Destinations touristique de premier rang.

Créer les conditions de la réussite pour demain

Pour l'avenir, les Conseil Départementaux entendent aussi identifier les enjeux de l'économie touristique avec leurs acteurs (prestataires professionnels, bénévoles des associations et collectivités territoriales) et construire avec eux les priorités d'une stratégie spécifique pour l'Alsace.

Loin d'une démarche interdépartementale limitée, ce chantier doit permettre d'intégrer les champs de la culture, du sport et des activités de pleine nature qui contribueront à enrichir l'offre touristique territoriale et son attractivité. Comme à l'accoutumée aussi, l'Alsace ne saurait envisager son développement touristique sans tenir compte des spécificités du massif des Vosges, des atouts transfrontaliers de la région métropolitaine du Rhin Supérieur et enfin des coopérations souhaitées avec les autres départements du Grand Est, notamment dans le domaine de l'ingénierie de l'offre.

Bref, Alsace Destination Tourisme, ... c'est tout un programme pour 2017 et pour l'avenir !